

République du Bénin

.....

Conseil Economique et Social

Le Président

Au

Secrétaire Général de l'AICESIS

Objet : séminaire sur « la mesure du progrès, du développement et du bien-être » au Luxembourg du 12 au 15 juillet 2010.

Référence : votre correspondance du 15 4 2010

Suite à votre correspondante sus référencée, me transmettant la lettre d'invitation du CES de Luxembourg au séminaire visé en objet ainsi que le questionnaire à remplir par les participants, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint ledit questionnaire dûment rempli par le CES du Bénin sous forme de contribution.

En vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Nicolas ADAGBE.

Introduction

Située en Afrique de l'Ouest et couvrant une superficie de 114.789km², la République du Bénin est subdivisée en 77 communes, 568 arrondissements et 3.378 villages et quartiers de ville. Elle abrite une population de 8,7 millions de personnes dont 70% vivent en zone rurale, 51,25% sont de sexe féminin et 50% ont moins de 16 ans. Porto-Novo est sa Capitale Administrative et Cotonou sa Capitale Economique.

Le Conseil Economique et Social du Bénin, après une brève existence de quelques mois en 1968/69, est devenu actif à partir de 1994. Sa première mandature a été officiellement installée le 17 mai 1994. Il est aujourd'hui à sa quatrième mandature qui a commencé depuis juillet 2009.

Il est l'une des pièces maîtresses de l'armature institutionnelle du Bénin.

En effet la Constitution lui confère une mission de conseil et un rôle majeur dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique économique, sociale, culturelle, scientifique et technologique du Gouvernement.

Ainsi, le Gouvernement est tenu de le consulter sur les projets de lois de programme à caractère économique et social. Il dispose par ailleurs du pouvoir d'auto - saisine qui lui permet de se saisir lui-même de toute question relevant de sa compétence.

Jouissant de toutes ces prérogatives, il a eu à participer à l'élaboration de plusieurs rapports et documents de politique économique et social. De même, il a eu à mener lui-même, plusieurs études qui lui ont permis de faire des recommandations à l'Exécutif et au Législatif pour attirer leur attention sur les réformes d'ordre économique et social qui lui ont paru conformes ou contraires à l'intérêt général.

Dans les lignes qui suivent, il sera développé le point de vue du CES du Bénin sur les préoccupations soulevées dans le questionnaire relatif aux indicateurs du progrès qui lui a été transmis.

Séminaire sur « la mesure du progrès, du développement et du bien-être » au Luxembourg du 12 au 15 juillet 2010.

(Contributions du Conseil Economique et Social du Bénin)

Réponses au questionnaire

A) Avancée des travaux sur les thèmes de progrès, de développement et de bien-être

1. Quels sont les travaux, rapports ou autre contributions réalisés au Bénin sur les thématiques de progrès, de bien-être, de qualité de vie, de développement durable.

Le Bénin, depuis 1999 s'est engagé dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté pour un développement humain durable.

Ainsi, il été réalisé au Bénin :

- les Etudes Nationales de Prospectives à Long Terme intitulées : Bénin-2025 ALAFIA qui présentent les desiderata des béninois pour les vingt-cinq prochaines années, ainsi que les cheminements à suivre pour les réaliser.
- le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) (2003-2005) qui sert depuis lors comme cadre stratégique de référence, de programmation et de budgétisation des actions du gouvernement, ainsi que pour le dialogue avec les Partenaires Techniques et Financiers.
- La Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRCP) pour le triennal (2007-2009). Elle vise à consolider les acquis du précédent tout en mettant l'accent sur la diversification de l'économie et l'intensification de la croissance afin d'accélérer la lutte contre la pauvreté et la marche du Bénin vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Pour ces différents programmes, il a été prévu un système de mis en œuvre et de suivi-évaluation. Ce système de suivi-évaluation permet de

mesurer les performances réalisées dans les différents domaines en vue d'affiner et/ou de réajuster les stratégies et politiques mises en œuvre.

- En dehors des documents ci-dessus énumérés, il y a également des documents que les organismes du système des Nations Unies et autres Partenaires Techniques et Financiers ont élaborés sur le développement économique et social du Bénin.

2. Quelles sont les thématiques sur lesquelles vos CES travaillent actuellement et qui sont en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien-être ?

Le CES du Bénin travaille actuellement sur les thématiques suivantes :

- la contribution du secteur du tourisme à l'économie béninoise ;
- la problématique de l'alimentation des béninois ;
- la problématique des évacuations sanitaires hors de la république du Bénin.

Par ailleurs il travaille sur lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en relation avec les départements ministériels.

A travers ces deux derniers thèmes il aborde pratiquement toutes les thématiques citées.

3. Quelles sont les thématiques sur lesquelles vos CES vont travailler dans le futur et qui sont en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien-être ?

Les travaux sur la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) vont se poursuivre.

Mais en plus, le ces du Bénin envisage de réaliser d'autres travaux sur :

- l'accès des populations à l'eau potable ;
- le développement de la médecine traditionnelle ;

- Contribution du CES à la détermination des conditions optimales de l'économie béninoise face à la crise financière internationale ;
- Forum national sur le système de retraite au Bénin ;
- Evolution des prix, salaires et pouvoir d'achat du béninois ;
- Cinquante (50) ans d'indépendance et problématique de la prospérité au Bénin.

4. Le CES du Bénin est-il intéressé de travailler sur des thématiques en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien-être ?

oui

B) Intérêt national pour les travaux dans ce domaine

5. Quel est l'intérêt de votre institution pour les différentes thématiques en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien-être ?

Le CES du Bénin attache un grand intérêt à ces travaux parce qu'il estime que :

- a) ils permettront de résoudre le problème de la pertinence du choix des indicateurs et celui de la fiabilité de leur système de mesure se pose dans le domaine des informations statistiques.

En effet, Il a été constaté au Bénin qu'il y a souvent, un écart entre l'état que présentent les informations statistiques sur les performances économiques, le progrès, le développement et le bien-être et la situation que vivent réellement les béninois (Economie informel à plus de 90%).

Ces travaux permettront sans nul doute de :

- déterminer les limites des indicateurs retenus pour faire les différentes appréciations,
- analyser le système mis en œuvre pour mesurer les performances économiques, le progrès, le développement et le bien-être.
- identifier les améliorations qui pourraient être nécessaires pour disposer des indicateurs socio- économiques plus pertinents et d'un système de mesure plus fiable.

b) Ils permettront également de résoudre l'épineux problème qu'on rencontre dans la gestion des informations sur le secteur informel. Au Bénin, les informations statistiques officielles sur le secteur informel ne rendent pas compte de la réalité, alors que les 90% des activités économiques sont dans l'informel. Sur dix (10) emplois créés, neuf (09) sont dans l'informel. Ces travaux peuvent aider à corriger les insuffisances que l'on note dans la publication des statistiques sur le secteur informel.

6. Quels sont les domaines cités qui vous intéressent le plus actuellement ?

Les domaines qui intéressent le CES du Bénin le plus actuellement et dans le futur sont :

- Indicateurs de progrès/bien-être/bonheur/qualité de vie/développement durable.
- Relation entre progrès sociétal et conditions individuelles
- Dépassement de la simple logique du PIB
- Confection des indicateurs sur le secteur informel béninois.

7. Quel est l'intérêt de la société civile pour les différentes thématiques en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien-être ?

Elles permettront à la société civile de renforcer ses capacités en vue de mieux jouer son rôle de veille stratégique ; de mieux s'investir dans la sauvegarde des intérêts des citoyens et de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

C) Propositions concernant l'avenir des travaux dans le domaine de la mesure du progrès, du développement et du bien-être

8. Quels sont les principaux défis et quelles sont les principales applications pratiques que vous en attendez

1. Avoir un dispositif capable d'assurer le suivi et l'évaluation des politiques visant le progrès, le développement et le bien-être mises en œuvre.
2. Pouvoir s'appuyer sur un système d'informations statistiques fiable, actualisé et performant axé sur le progrès le développement et le bien-être,
3. Mettre en œuvre une politique de diffusion systématique et régulière des résultats.

a) **Les attentes**

Disposer d'indicateurs pertinents permettant de concevoir des politiques adéquates et de prendre des décisions salutaires en faveur des populations.

9. Les dimensions jugées spécialement importantes pour la mesure du progrès, du développement et du bien-être des sociétés

- Le choix des indicateurs ;
- La collecte et le traitement des informations statistiques
- La détermination du système de mesure des indicateurs
- Le choix des équipements de mesure
- La sélection des ressources humaines

10. Avez-vous des Suggestions, propositions, bonnes pratiques à présenter en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien-être concernant les indicateurs à retenir, la présentation des résultats sous forme de tableau de bord.....

a) Indicateurs à retenir

2. Les indicateurs retenus au Bénin pour apprécier les performances économiques, le progrès, le développement et le bien-être

Indicateurs microéconomique	Notation	périodicité	Source	Niveau de désagrégation
Dépenses moyennes par tête des ménages	Dépense /tête	Annuelle ou rythme des enquêtes	INSAE	National, régional, par groupe
Seuil de pauvreté monétaire	PIB/tête	"	INSAE	National, régional
Indices de pauvreté monétaire	P0, P1, P2	annuelle	INSAE	National, régional

2. Les indicateurs retenus au Bénin pour apprécier les performances économiques, le progrès, le développement et le bien-être

Indicateurs macroéconomique	Notation	périodicité	Source	Niveau de désagrégation
Espérance de vie à la naissance		annuelle	INSAE; RGPH	National, régional
Taux brut de scolarisation dans le primaire	TBS	annuelle	INSAE	National
Taux net de scolarisation dans le primaire	TNS	Annuelle	INSAE	National
Proportion de la population ayant accès à l'eau potable		Annuelle	INSAE	National

31

2. Les indicateurs retenus au Bénin pour apprécier les performances économiques, le progrès, le développement et le bien-être

Indicateurs microéconomique	Notation	périodicité	Source	Niveau de désagrégation
Dépenses moyennes par tête des ménages	Dépense /tête	Annuelle ou rythme des enquêtes	INSAE	National, régional, par groupe
Seuil de pauvreté monétaire	PIB/tête	"	INSAE	National, régional
Indices de pauvreté monétaire	P0, P1, P2	annuelle	INSAE	National, régional

32

b) Pour le système de mesure

3. Le système de mesure du progrès, du développement et du bien-être au Bénin

Indicateurs macroéconomique	Mesure	Système de mesure
Produit intérieur brut (PIB)	Somme des valeurs ajoutées des entreprises	Collecte d'information auprès des entreprises et dans les structures sectorielles (Agriculture, transport, Administrations,...) Exploitation de base de données des prix à la consommation
Produit intérieur brut per capita Produit intérieur brut réel per capita	PIB/tête PIB réel/tête	Projection de population en complément au calcul du PIB

3. Le système de mesure du progrès, du développement et du bien-être au Bénin

Indicateurs macroéconomique	Mesure	Système de mesure
Indice de développement humain (IDH)	indicateur composite faisant la synthèse des trois variables suivantes: - l'espérance de vie à la naissance; - le niveau d'instruction mesuré par deux indicateurs : le taux brut de scolarisation (nombre d'élèves dans le primaire, le secondaire et le supérieur / effectifs des classes d'âge concernées) et le taux d'alphabétisation des adultes - le PIB réel par habitant, calculé en parité de pouvoir d'achat (c'est-à-dire en montant assurant le même pouvoir d'achat dans tous les pays)	Données des RGPH; statistiques scolaires et données sur les prix couplées avec les prix en PPA (projet PCI) et les comptes nationaux

34

3. Le système de mesure du progrès, du développement et du bien-être au Bénin

Indicateurs macroéconomique	Mesure	Système de mesure
indice sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'indice de participation des femmes (IPF)	Ce sont des indices composites qui corrigent l'IDH par la prise en compte des disparités entre hommes et femmes.	Données administratives complémentaires à celles relatives au calcul de l'IDH
l'indicateur de pauvreté humaine (IPH)	L'IPH mesure les carences dans les trois dimensions suivantes du développement humain : santé et longévité, instruction et niveau de vie décent	Données provenant des enquêtes démographiques et de santé

35

3. Le système de mesure du progrès, du développement et du bien-être au Bénin

Indicateurs macroéconomique	Mesure	Système de mesure
Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	Effectif de la population ayant accès à l'eau potable/Effectif total	Données des RGPH et des enquêtes auprès des ménages (EDS, EMICoV)
Dépenses moyennes annuelles des ménages par tête	Dépenses totales des ménages / Nombre de ménages x taille moyenne des ménages	Enquêtes budget consommation auprès des ménages (EMICoV)
Seuil de pauvreté	Dépense minimum nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires et non alimentaires.	Enquêtes budget consommation auprès des ménages (EMICoV)

37

3. Le système de mesure du progrès, du développement et du bien-être au Bénin

Indicateurs macroéconomique	Mesure	Système de mesure
Indices de pauvreté (P0, P1, P2)	P0 = incidence de pauvreté (effectif des pauvres /effectif total de la population)	Evaluation basée sur les dépenses de consommation et le seuil de pauvreté provenant des Enquêtes auprès des ménages (EDS, EMICoV)
	P1= moyenne des écarts des dépenses de consommation au seuil de pauvreté	"
	P2= moyenne du carré des écarts des dépenses de consommation au seuil de pauvreté	"

38

Les limites de ces indicateurs sont

4. Analyse critique du système de mesure

- 4.1 PIB
- Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure la **production totale de biens et services** d'un pays pendant une période donnée
- Il ne permet d'appréhender ni les **inégalités sociales** ni leur évolution.

39

4. Analyse critique du système de mesure

- Le calcul du PIB s'appuie sur la **comptabilité nationale**, donc sur ce qui est déclaré à l'Etat. **De ce fait, il ne prend pas en compte :**
 - ✓ le **travail** non rémunéré, celui que l'on fait pour soi-même (le travail domestique par exemple)

40

4. Analyse critique du système de mesure

- ✓ le bénévolat, ce que l'on produit pour soi-même (son verger, son potager,...) encore appelée l'autoconsommation.
- ✓ la production encaissée en liquide et non déclarée,
- ✓ le travail "au noir",
- ✓ les activités illégales...

41

4. Analyse critique du système de mesure

❑ Le PIB **ignore aussi ce qui est qualitatif**, comme **le bien-être, les loisirs, la sécurité, le niveau d'éducation, la liberté...**

❑ Etant avant tout une mesure comptable, le Produit intérieur brut ne peut prétendre mesurer le **bien-être** et encore moins le **bonheur**. D'où l'**IDH** qui tente de mieux appréhender le bien-être social

42

4. Analyse critique du système de mesure

4.2 Principaux avantages de l'IDH

- L'IDH se présente comme un nombre sans unité compris entre 0 et 1. Plus l'IDH se rapproche de 1, plus le niveau de développement du pays est élevé.
- Le calcul de l'IDH permet l'établissement d'un classement annuel des pays.

43

4. Analyse critique du système de mesure

4.2 Principaux avantages de l'IDH

- En combinant santé, éducation et revenu, cet indicateur montre que certains pays à revenu faible obtiennent de meilleurs résultats en terme de développement humain que des pays plus riches.
- L'IDH peut être décomposé par région géographique afin de mettre en évidence les écarts de développement masqués par les moyennes nationales.

44

4. Analyse critique du système de mesure

4.2 Principales limites de l'IDH

- i) la non prise en compte des aspects tels que l'estime de soi, la liberté politique des individus et les préoccupations environnementales ;
- ii) le fait qu'il ne peut servir à mesurer les progrès de court terme ;
- iii) le fait qu'il ne prend pas en compte les différences de développement humain à l'intérieur du pays.

45

4. Analyse critique du système de mesure

4.2 (suite) Principales limites de l'ISDH

- L'ISDH posent deux problèmes majeurs :
 - en premier lieu, il est souvent interprété à tort comme une mesure de l'inégalité entre les genres ;

46

4. Analyse critique du système de mesure

4.2 (suite) Principales limites de l'ISDH

- en second lieu, sa détermination pose des difficultés en ce qui concerne les écarts de revenu entre hommes et femmes dont l'estimation repose sur l'hypothèse simpliste d'existence d'une relation entre la part des femmes dans l'activité économique et les ratios salariaux femmes/hommes dans l'emploi non agricole.

47

Présentation des résultats

Il est nécessaire de :

- Elaborer un Tableau de Bord Social (TBS) qui publie régulièrement les indicateurs retenus dans le cadre du suivi et de la mesure du Progrès, du développement et du bien-être.
- Mettre à jour ces indicateurs,
- Elaborer une documentation complète sur ces indicateurs de manière à permettre à l'utilisateur de les comprendre et de les interpréter à bon escient en prenant en compte le secteur informel.

- Suggestions, propositions, bonnes pratiques du CES du Bénin en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien-être pour assurer une consultation, une participation de la société civile dans l'avancée de ces travaux.

Mettre en place un dispositif efficace en mettant un accent particulier sur : l'organisation institutionnelle, la formation, la logistique et la détermination des indicateurs.

1. Organisation institutionnelle

- Mettre en place, un dispositif qui favorise une bonne circulation des informations ;
- Mettre en place un processus participatif comprenant des structures de concertation au niveau national, départemental, communal et local (administration publique, secteur privé, société civile) ;
- Elaborer un cahier de charge précis pour toutes les structures.

2. Formation

- Renforcer les capacités des animateurs du dispositif

3. Logistique

- La conception des outils de collecte, de traitement et d'analyse ainsi que de diffusion des données ;
- L'identification d'indicateurs pertinents (par rapport au secteur informel);
- La conception d'un système approprié de suivi et d'évaluation.